

CANADA
Province de Québec
District : de Gatineau
N° de dossier : 550-06-000028-127

COUR SUPÉRIEURE
Chambre civile

SUZANNE BILODEAU,

Partie demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU,

Partie défenderesse

**1^{ER} PROTOCOLE DE L'INSTANCE (en matière civile)
PAGE DE PRÉSENTATION
Cour supérieure du Québec, division de Montréal**

1. Vous devez **obligatoirement remplir** cette page lors du dépôt au dossier de la cour du **1^{er} protocole** de l'instance.
(**Ne pas remplir cette page de présentation** si vous déposez une proposition de protocole de l'instance ou un protocole de l'instance modifié.)
 2. Veuillez placer cette page devant le protocole de l'instance (avant la page 1) et les brocher ensemble, le cas échéant.
-

Pour chaque question, vous devez cocher une réponse, soit OUI ou NON.
L'absence de choix sera réputée être une réponse OUI.

Les parties demandent une suspension de l'instance : (ligne 4 du protocole)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Les parties demandent une prolongation de délai : (ligne 6 du protocole)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Les parties prévoient produire plus de six expertises : (lignes 40 à 43 du protocole)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Une partie (défenderesse, tierce intervenante, appelée) entend présenter une demande pour être autorisée de produire une défense écrite : (ligne 33 du protocole)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Les parties prévoient procéder à plus de six interrogatoires préalables : (lignes 47 et 48 du protocole)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Les parties prévoient tenir des interrogatoires dont la durée est non-conforme à l'article 229 C.p.c. :	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Le protocole n'est pas signé par les parties ou ne leur a pas été notifié :	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

District : **Error! Reference source not found.**
Localité : **Error! Reference source not found.**
N° de dossier : **Error! Reference source not found.** 550-06-000028-127 **Error! Reference source not found.**

SUZANNE BILODEAU,

Partie demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU

Partie défenderesse

PROPOSITION DE PROTOCOLE DE L'INSTANCE
Cour supérieure du Québec, division de Montréal
(art. 148 C.p.c.)

1.	Nature du litige : Dommages-intérêts.	
2.	Valeur de l'objet du litige : 23 500\$ par membre.	
3.	Dernière date à laquelle la demande a été signifiée à toutes les parties :	23 octobre 2018
4.	Toutes les parties demandent la suspension de l'instance afin de leur permettre de négocier une entente hors Cour (art. 156 C.p.c.) : Pour une durée de : (le cas échéant, indiquer une suspension d'une durée maximale de 3 mois) Si la demande est accueillie par le tribunal, l'instance serait donc suspendue jusqu'au :	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> 1 mois <input type="checkbox"/> 2 mois <input type="checkbox"/> 3 mois
5.	Avant le dépôt des procédures judiciaires, les parties ont considéré le recours aux modes privés de prévention et de règlement des différends (art. 1, al. 3 et 148 C.p.c.) Dans l'affirmative, les parties ont participé, avant le dépôt des procédures judiciaires, à un mode privé de prévention et de règlement des différends La tenue d'une conférence de règlement à l'amiable : <input checked="" type="checkbox"/> Sera demandée <input type="checkbox"/> Est probable <input type="checkbox"/> Est possible <input type="checkbox"/> Est exclue	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
6.	Toutes les parties demandent la prolongation du délai pour la mise en état du dossier (art. 173 C.p.c.) : Pour une durée de : (le cas échéant, indiquer un délai additionnel d'une durée maximale de 9 mois)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 9 mois

Si la demande est accueillie par le tribunal, le délai de six mois serait donc prolongé jusqu'au :	

MOYENS PRÉLIMINAIRES

7.	Moyens déclinatoires	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
		Date limite du dépôt
8.	<input type="checkbox"/> Renvoi au tribunal compétent ou rejet (art. 167 C.p.c.)	
9.	<input type="checkbox"/> Autre (avec référence à l'article C.p.c.) :	
10.	Soumis par (inscrire le nom de la partie) :	

11.	Moyens d'irrecevabilité	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
		Date limite du dépôt
12.	<input type="checkbox"/> En rejet (art. 168 C.p.c.) :	
13.	Soumis par (inscrire le nom de la partie) :	

14.	Autres moyens préliminaires	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		Date limite du dépôt
15.	<input type="checkbox"/> Précisions sur (art. 169 C.p.c.) :	
16.	<input type="checkbox"/> Communication de documents (art. 169 C.p.c.) :	
17.	<input type="checkbox"/> Radiation d'allégations non pertinentes (art. 169 C.p.c.) :	
18.	<input type="checkbox"/> Requête pour cautionnement (art. 492 C.p.c.) :	
19.	<input type="checkbox"/> Autre (indiquer la nature) :	
20.	Soumis par (inscrire le nom de la partie) :	

21.	Demande en vertu de l'article 51 C.p.c.	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
		Date limite du dépôt
22.	<input type="checkbox"/> Demande en vertu de l'article 51 C.p.c.	
23.	Soumis par (inscrire le nom de la partie) :	

AUTRES PROCÉDURES

24.	Mesures de sauvegarde (art. 169 al. 1 C.p.c.) :	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
		Date limite du dépôt
25.	<input type="checkbox"/> Demande pour mesures de sauvegarde	
26.	Soumis par (inscrire le nom de la partie) :	

27.	Autres incidents procéduraux	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
		Date limite du dépôt
28.	<input type="checkbox"/> Modification d'un acte de procédure	
29.	<input type="checkbox"/> Décisions sur un point de droit	
30.	<input type="checkbox"/> Déclaration d'incapacité	
31.	<input type="checkbox"/> Autre (indiquer la nature) :	

32.	Soumis par (inscrire le nom de la partie) :
-----	---

DÉFENSE

33.	<p>En vertu de l'article 171 C.p.c., l'instance est régie par les règles de la défense orale. Malgré cela, toutes les parties demandent au tribunal l'autorisation que l'instance soit régie selon les règles de la défense écrite en raison des motifs suivants (art. 148 al. 5 et 171 C.p.c.) (indiquer les motifs) :</p> <p>En l'absence de demande d'autorisation pour une défense écrite, le défendeur doit énoncer ses moyens de défense orale (art. 154 et 170 al. 2 C.p.c.) (indiquer les moyens) :</p>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
-----	---	---

34.	Le défendeur entend produire une demande reconventionnelle	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
-----	---	---

35.	Date limite pour le dépôt de la demande reconventionnelle	
-----	---	--

36.	Date limite pour le dépôt de la défense reconventionnelle	
-----	---	--

37.	<p>Les questions en litige (art. 148 C.p.c.) :</p> <p>Selon la demande :</p> <p>Selon la défense :</p>
-----	--

38.	Intervention ou mise en cause d'un tiers (art. 151 et 158 al. 4 C.p.c.)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
-----	--	--

39.	Date limite pour l'intervention ou la mise en cause d'un tiers	
-----	--	--

EXPERTISES

40.	<p>Expertise(s) commune(s) (art. 232 C.p.c.)</p> <p>Nature et nécessité de l'expertise commune :</p> <p>Motifs de refus d'expertise(s) commune(s) (art. 148 al. 4 C.p.c.) :</p>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Date limite pour le dépôt de l'expertise commune :	

41.	Expertise(s) en demande (limite d'une par discipline ou matière) (art. 232 C.p.c.) : (indiquer le nombre, la nature et la nécessité de chacune des expertises)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
-----	---	--



	Date limite pour le dépôt de(s) expertise(s) en demande :	
42.	Expertise(s) en défense (limite d'une par discipline ou matière) (art. 232 C.p.c.) : (indiquer le nombre, la nature et la nécessité de chacune des expertises)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Date limite pour le dépôt de(s) expertise(s) en défense :	
43.	Expertise(s) du tiers ou mis en cause (limite d'une par discipline ou matière) (art. 232 C.p.c.) : (indiquer le nombre, la nature et la nécessité de chacune des expertises)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Date limite pour le dépôt de(s) expertise(s) par le tiers ou le mis en cause :	

INTERROGATOIRES																			
44.	Interrogatoire(s) préalable(s) à l'instruction par l'une ou l'autre des parties (art. 148 al. 3, 158 al. 3 et 221 C.p.c.)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON																	
45.	Valeur de l'objet du litige inférieure à 100 000 \$ (art. 229 C.p.c.) :	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON																	
46.	Les parties entendent soumettre avant l'interrogatoire les objections qu'elles anticipent (art. 228 C.p.c.) :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON																	
47.	Nombre d'interrogatoire(s) avant défense																		
48.	Nombre d'interrogatoire(s) après défense	1																	
49.	Noms des personnes à interroger par la demande :																		
	<table border="1"> <tr> <td>Chef du service de police</td> <td>28 janv. 2019</td> <td>11h</td> <td>Palais de justice de Gatineau</td> </tr> <tr> <td>Prénom et nom</td> <td>Date</td> <td>Heure</td> <td>Lieu</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prénom et nom</td> <td>Date</td> <td>Heure</td> <td>Lieu</td> </tr> </table>	Chef du service de police	28 janv. 2019	11h	Palais de justice de Gatineau	Prénom et nom	Date	Heure	Lieu					Prénom et nom	Date	Heure	Lieu		
Chef du service de police	28 janv. 2019	11h	Palais de justice de Gatineau																
Prénom et nom	Date	Heure	Lieu																
Prénom et nom	Date	Heure	Lieu																
50.	Noms des personnes à interroger par la défense :																		
	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prénom et nom</td> <td>Date</td> <td>Heure</td> <td>Lieu</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prénom et nom</td> <td>Date</td> <td>Heure</td> <td>Lieu</td> </tr> </table>					Prénom et nom	Date	Heure	Lieu					Prénom et nom	Date	Heure	Lieu		
Prénom et nom	Date	Heure	Lieu																
Prénom et nom	Date	Heure	Lieu																
51.	Afin d'éviter la signification d'une citation à comparaître, les parties conviennent que dans un délai de 20 jours précédant la tenue d'un interrogatoire préalable, la partie qui interroge communiquera par écrit aux autres parties la liste détaillée de tous les documents que la partie interrogée devra avoir en sa possession lors de l'interrogatoire préalable. Énumérer ci-après ces documents si les parties sont dès à présent en mesure de les identifier (une annexe de tous les documents peut être jointe au présent protocole) :																		

	Prénom et nom	Documents
	Prénom et nom	Documents
52.	Date limite pour le dépôt des transcriptions en demande (art. 227 C.p.c.)	15 mars 2019
53.	Date limite pour le dépôt des transcriptions en défense (art. 227 C.p.c.)	
54.	Date limite pour le dépôt des transcriptions par le mis en cause (art. 227 C.p.c.)	
55.	Date limite pour soumettre les objections énoncées à l'article 228 al. 2 C.p.c. soulevées lors des interrogatoires préalables en demande	5 jours après l'interrogatoire
56.	Date limite pour soumettre les objections énoncées à l'article 228 al. 2 C.p.c. soulevées lors des interrogatoires préalables en défense	
57.	Date limite pour la communication de tous les engagements souscrits lors des interrogatoires préalables en demande	15 jours après la réception des transcriptions
58.	Date limite pour la communication de tous les engagements souscrits lors des interrogatoires préalables en défense	

PIÈCES		
	Pièces et autres éléments de preuve (art. 145 et 158 C.p.c.)	Date limite
59.	Dépôt des pièces en demande	Déjà fait
60.	Dépôt des pièces en défense	
61.	Dépôt des pièces par le tiers, le mis en cause ou l'intervenant	
62.	Liste des pièces admises par le demandeur :	
63.	Liste des pièces admises par le défendeur :	
	Dépôt des déclarations écrites pour valoir témoignage	Date limite
64.	Dépôt des déclarations écrites en demande	31 mai 2019
65.	Dépôt des déclarations écrites pour en défense	

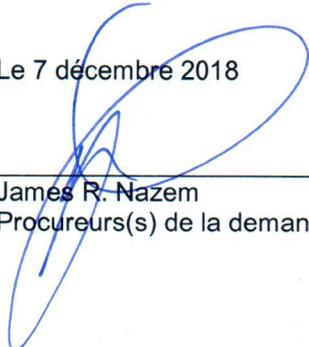
AUTRES	
66.	Frais de justice (art. 148, al. 1 et 339 C.p.c.) <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des frais de justice en demande (incluant les expertises) : 1 000 \$ • Évaluation des frais de justice en défense (incluant les expertises) : \$ • Évaluation des frais de justice des autres parties (incluant les expertises) : \$

67.	Modes de notification que les parties entendent utiliser (art. 109 à 140 et 148 al. 9 C.p.c.) : Télécopieur ou courriel.
-----	--

68.	Nomination d'un procureur au mineur ou au majeur inapte Si oui, nom du procureur proposé :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
-----	--	---

N.B. : Le non-respect du protocole peut constituer un manquement sanctionné par les articles 341 et 342 C.p.c.

Le 7 décembre 2018



James R. Nazem
Procureurs(s) de la demanderesse

1010, rue de la Gauchetière O., bureau 1315
Montréal (Québec)
H3B 2N2
Téléphone : (514) 392-0000
Télécopieur : 1 (855) 821-7904
Courriel : jrnazem@actioncollective.com

(prénom et nom)
Partie demanderesse

Le ... octobre 2019

Me

Procureur(s) de

(Nom de l'étude)
(Adresse)
(Ville, province et code postal)
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

(prénom et nom)
Partie défenderesse

No: 550-06-000028-127
Cour: supérieure
District : de Gatineau

SUZANNE BILODEAU,

demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU

défenderesse

***PROPOSITION DE PROTOCOLE
D'INSTANCE***

ORIGINAL

James Reza Nazem

Place du Canada
1010, de la Gauchetière O., bureau 1315
Montréal, Québec, H3B 2N2
Téléphone : (514) 392-0000, poste 243
Télécopieur sans frais : 1 (855) 821-7904
Courriel : jrnazem@actioncollective.com

N/D: 1512JUN3452

AN-1795

NAZEM